



450 - 1 Street SW
Calgary, Alberta T2P 5H1

Tel: (403) 920.6156
Fax: (403) 920.2347
E-mail: joel_forrest@transcanada.com

January 26, 2016

Filed Electronically

National Energy Board
517 Tenth Avenue SW
Calgary, Alberta T2R 0A8

Attention: Ms. Sheri Young, Secretary of the Board

Dear Ms. Young:

**Re: TransCanada PipeLines Limited (TransCanada)
Saint-Sébastien Loop
Amending Order AO-1-XG-T001-14-2006
Condition 5(b): Annual Environmental Monitoring Report
NEB File: OF-Fac-Gas-T211-2006-01 02**

TransCanada is providing, to the National Energy Board (Board), its post-construction monitoring report for 2015, pursuant to Condition 5(b), of Amended Order AO-1-XG-T001-14-2006 with respect to the Saint-Sébastien Loop. This report includes details of the work completed in 2015 and an assessment of the right-of-way on lots 185, 186 and 187. As outlined in NGTL's letter dated April 25, 2014, this report is the fifth and final report (NEB Filing ID: A59820). The report is provided in French.

Should the Board require additional information with respect to this letter, please contact the undersigned at (403) 920-6156 or by email at joel_forrest@transcanada.com.

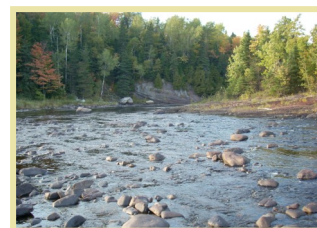
Yours truly,
TransCanada PipeLines Limited

Original signed by

Joel Forrest
Director, Canadian Law
Natural Gas Pipelines

Attachments

cc. Mme. Hélène Campbell



DOUBLEMENT SAINT-SÉBASTIEN

RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015 POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185

JANVIER 2016

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**



DOUBLEMENT SAINT-SÉBASTIEN

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**

Équipe de projet : Guy Avoine, B.Sc., biol.
Josée Bédard, agr.

Directeur de projet : 
Claude Veilleux, ing. & agr.

Dossier : 05-3336-019

Le 22 janvier 2016

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	ii
LISTE DES FIGURES.....	iii
1. INTRODUCTION	1-1
2. DESCRIPTION DU PROGRAMME DE SUIVI.....	2-1
2.1 Suivi de la condition des sols, du drainage de surface et du drainage souterrain.....	2-1
2.1.1 Conditions générales des terres	2-1
2.2 Suivi des cultures.....	2-2
2.2.1 Conditions générales des cultures	2-2
2.2.2 Évaluation du rendement des cultures	2-2
3. CONDITION DES SUPERFICIES TOUCHÉES ET EFFICACITÉ DES MESURES D'ATTÉNUATION	3-1
3.1 Conditions climatiques – Saison 2015	3-1
3.2 Conditions générales des terres	3-2
3.2.1 Drainage de surface et souterrain.....	3-2
3.3 Suivi des cultures pour 2015	3-4
3.3.1 Mode d'analyse des résultats	3-4
3.3.2 Résultats et analyses.....	3-5
3.4 Stabilité du lit, des berges et des talus du cours d'eau Labonté	3-7
3.5 Érosion des sols, capacité portante et mauvaises herbes.....	3-8
4. CONCLUSION.....	4-1

ANNEXES

ANNEXE A : Photographies : Aspect général des sols et cultures – Saison 2015

ANNEXE B : Photographies : Investigation et réparation du drain – Lot P-187

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1	Suivi agricole 2015 – Évaluation du rendement de la culture de soya sur les lots P-187, P-186 et P-185.....	3-5
Tableau 3.2	Suivi agricole 2015 – Évaluation du rendement de la culture de maïs- grain sur le lot P-186.....	3-7

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**

LISTE DES FIGURES

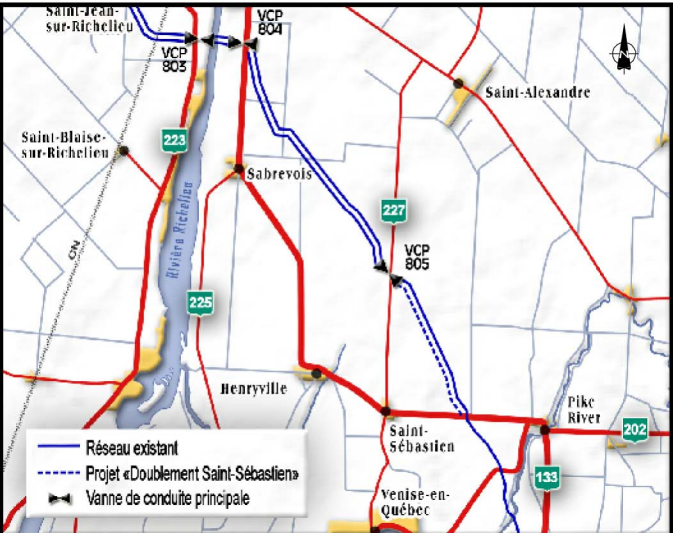
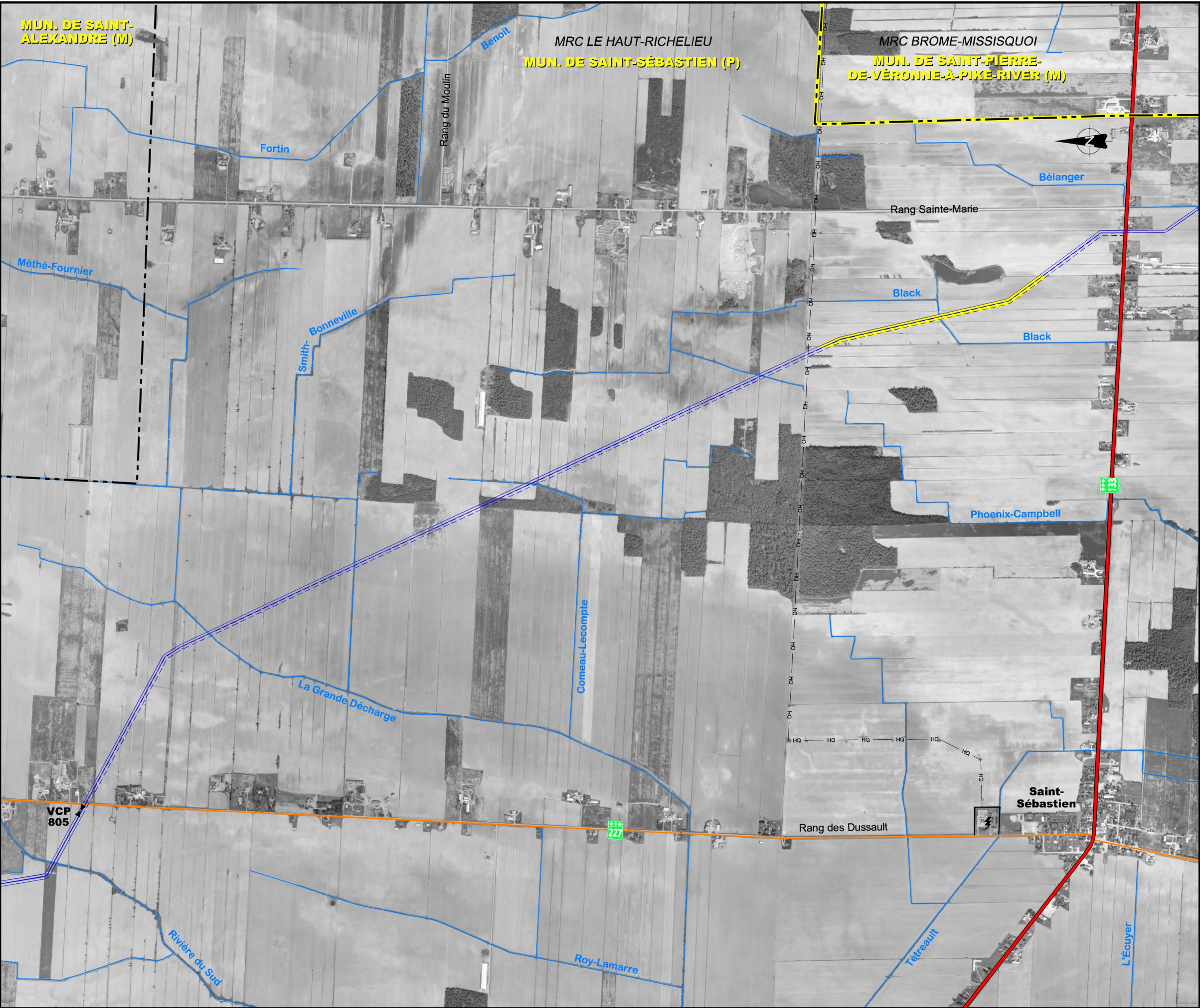
Figure 1.1	Plan de localisation.....	1-2
Figure 2.1	Sites de prélèvement des échantillons de cultures.....	2-4

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**

1. INTRODUCTION

En 2008, TransCanada PipeLines Limited, ci-après TransCanada, a construit le projet de gazoduc appelé « Doublement Saint-Sébastien » qui a permis, entre autres, de doubler une conduite de gaz naturel existante à partir de la vanne de canalisation principale (« VCP ») 805 localisée en bordure du rang des Dussault (route 227), jusqu'au poste de mesurage et livraison localisé en bordure de la route 133. Situé sur le territoire de la MRC Le Haut-Richelieu, dans la municipalité de Saint-Sébastien (figure 1.1), ce projet a fait l'objet d'une remise en état final en 2009.

En vertu de l'Ordonnance modificatrice AO-1-XG-T001-14-2006, Condition 5b, un programme de suivi environnemental a été initié en 2009 pour les lots P-187, P-186 et P-185. Les superficies de travail sur ces lots sont localisées en terres agricoles cultivées. Ainsi, le programme de suivi inclut l'évaluation du succès de la remise en état suite aux diverses activités du projet, une analyse du drainage résiduel des parcelles agricoles suite aux différents travaux et d'autres éléments non résolus pour les lots P-187, P-186 et P-185 et l'analyse de la productivité du rendement des cultures pour une cinquième année consécutive. Rappelons que l'évaluation des rendements des cultures n'a pas été possible en 2010 considérant que la zone de travail utilisée par TransCanada lors des travaux de construction n'avait pas fait l'objet d'ensemencement. L'année 2014 constituait la dernière année prévue au programme de suivi environnemental. Toutefois, TransCanada a accepté de poursuivre le programme pour une année supplémentaire. Les résultats du suivi de 2015 sont présentés dans les sections qui suivent.



PLAN DE LOCALISATION

LÉGENDE

PROJET

- Servitude Ligne 800-1 TransCanada PipeLines Ltée (12,2 m ; localisation approx.)
- Servitude Ligne 800-2 TransCanada PipeLines Ltée (15,0 m ; localisation approx.)
- Vanne de conduite principale

INFRASTRUCTURES ET LIMITES

- Limite de MRC
- Limite de municipalité
- Route nationale
- Route collectrice
- Ligne électrique (120 kV)
- Poste de transformation
- Cours d'eau
- Secteur du suivi

Échelle graphique

0 250 500 750 1000 1250 m

TransCanada

Projet: DOUBLEMENT SAINT-SÉBASTIEN
SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185

Titre: Plan de localisation

Directeur de projet : Claude Veilleux, ing. & agr. Date : 2015-12-17

Dessiné par : Robert Choquette, d.t.a. 3336019pa003.dwg

UDA
AGRICULTURE • FORÊSTERIE
ENVIRONNEMENT

Échelle approx. : 1:20 000

Figure: **1.1**

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**

2. DESCRIPTION DU PROGRAMME DE SUIVI

Initié en 2009, le suivi environnemental a pour objectif d'évaluer l'efficacité des mesures environnementales appliquées pendant la construction et la remise en état final, et de vérifier si les superficies touchées par les travaux ont retrouvé une capacité équivalente aux conditions existantes avant la construction. Le suivi permet aussi d'identifier la présence de déficiences potentielles causées par les travaux de construction, déterminer leur ampleur et l'effet associé, si présent, et définir et recommander les actions correctives au besoin.

Le programme de suivi englobe les éléments suivants :

- la vérification de la présence de conditions et/ou d'éléments à corriger tels de l'érosion, de l'affaissement vis-à-vis la tranchée et de l'instabilité au niveau du cours d'eau municipal;
- l'analyse de l'état des cultures;
- l'évaluation de l'état du drainage résiduel des parcelles agricoles.

L'évaluation a été réalisée en comparant l'état présent sur les aires de travail avec l'état existant sur des aires de référence localisées sur des superficies adjacentes non touchées par la construction. L'évaluation de la productivité du rendement des cultures a été réalisée selon le même principe. L'année 2015 constitue la cinquième année pour laquelle une évaluation de rendement des cultures a été possible sur ces lots.

En 2015, quatre visites ont été effectuées sur les lots P-187, P-186 et P-185 pour la réalisation du programme de suivi.

2.1 SUIVI DE LA CONDITION DES SOLS, DU DRAINAGE DE SURFACE ET DU DRAINAGE SOUTERRAIN

Lors des visites de terrain, la condition des sols, du drainage de surface et du drainage souterrain a été évaluée.

2.1.1 Conditions générales des terres

Quatre visites de terrain (lesquelles consistaient notamment à effectuer une marche le long du tracé sur les lots P-187, P-186 et P-185) ont été réalisées en juillet, août et octobre 2015. Les conditions des aires de travail ont été évaluées lors de ces visites afin d'identifier la présence de déficiences causées par les travaux de construction. Ces visites de terrain incluaient une évaluation des éléments suivants :

- érosion;
- affaissement/bombement au-dessus de la tranchée;
- observations visuelles quant à la capacité portante du sol au-dessus de la tranchée;

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**

- observations visuelles quant à la présence de mauvaises herbes et la préparation du sol;
- évaluation visuelle du drainage de surface (incluant les puits de captage permanents des eaux de surface);
- évaluation visuelle des systèmes de drainage souterrain (sorties);
- point de traversée du cours d'eau.

La condition actuelle de ces éléments était comparée aux conditions observées au moment de la fermeture du chantier de construction en 2009, à celles des années 2011 à 2014, ainsi qu'avec des aires de référence (aires non touchées par les aires de travail et localisées sur une superficie adjacente). Les observations sont présentées à la section 3.

2.2 SUIVI DES CULTURES

Un suivi des cultures a également été poursuivi durant la saison de croissance 2015 afin d'évaluer l'état des cultures sur les aires de travail situées sur les lots P-187, P-186 et P-185, incluant les rendements à la récolte. L'annexe A illustre par des photographies, l'état des superficies de travail sur ces lots au cours de l'année 2015.

2.2.1 Conditions générales des cultures

Des visites de terrain ont été réalisées pour suivre les diverses cultures pendant les périodes d'ensemencement, de croissance et de maturité. Les éléments suivants ont été évalués lors de ces visites :

- aspect général des terres en lien avec les conditions culturelles;
- conditions des sols pendant les périodes de semences;
- aspect général des cultures;
- observations visuelles sur le drainage de surface, les mauvaises herbes et la préparation du sol.

2.2.2 Évaluation du rendement des cultures

Le rendement des cultures a été évalué en échantillonnant les cultures en place à maturité sur chaque lot. Pour chaque station échantillonnée, une station témoin de référence a été définie à l'extérieur des aires de travail.

Méthodologie d'échantillonnage et analyses

La méthodologie d'échantillonnage a été définie de façon à mesurer les variations potentielles de rendement sur les aires touchées, en tenant compte de deux aires distinctes (aire de tranchée et aire de circulation/espace additionnel), comparativement au rendement d'une aire de référence similaire. Ainsi,

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**

il a été établi de procéder à la collecte d'échantillons composés sur trois aires distinctes, soit l'aire de tranchée, l'aire de circulation/espace additionnel et une aire témoin localisée à l'extérieur, mais non loin de la zone de travail utilisée lors de la construction. Pour chaque lot, un minimum de trois sites de prélèvement et mesures par lot a été établi, et ce, pour chaque aire retenue (aires de tranchée, de circulation/espace additionnel et témoin) sauf pour le très court segment du lot P-186 (≈ 85 m) localisé au nord du cours d'eau Labonté, où deux sites de prélèvement dans chaque aire suffisent à représenter cette superficie restreinte. La distribution uniforme des sites de prélèvement a été établie en tenant compte de la superficie à échantillonner. Ainsi, si un lot impliquait une superficie touchée plus importante, un site de prélèvement était ajouté. La figure 2.1 localise les sites de prélèvement des échantillons de cultures.

Les méthodologies de prélèvement et de mesure utilisées pour les différentes cultures rencontrées sont celles développées et utilisées par La Financière agricole du Québec (« FADQ »)¹.

Dans l'ensemble, la période retenue pour la collecte d'échantillons correspond aux jours précédant la date de récolte prévue par l'exploitant. Dans le cas présent, le soya a été échantillonné le 2 octobre 2015 alors que le maïs-grain l'a été le 21 octobre 2015.

Le texte ci-dessous présente quelques informations supplémentaires quant à la définition du type de culture et aux méthodes d'échantillonnage retenues dans le cadre du suivi agricole standard pour les cultures rencontrées, soit le soya et le maïs-grain.

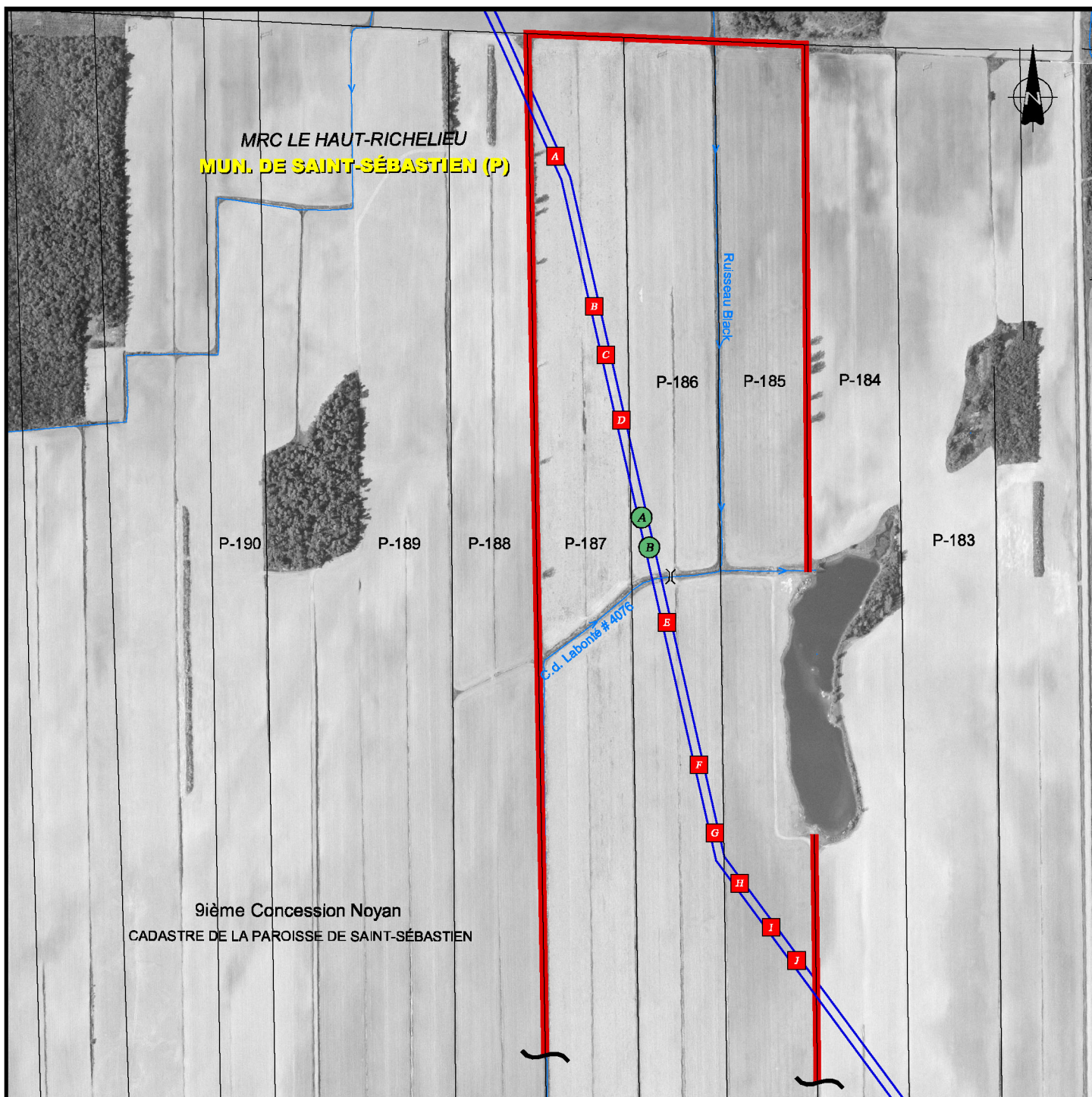
Définitions

Culture de type « plein champ » :	Toute culture où l'espace entre les rangs de plants ou la végétation est inférieur à 36 cm.
Culture de type « en rangée » :	Toute culture où l'espace entre les rangs de plants ou la végétation est supérieur à 36 cm

Soya

- culture de type « plein champ » ou « en rangée »;
- échantillonnage de la culture à maturité;
- culture de type « plein champ » : prélèvement de l'échantillon de chaque site à l'intérieur de 1 m² et à 10 cm du sol;
- culture de type « en rangée » : prélèvement de l'échantillon de façon linéaire de manière à obtenir un équivalent d'échantillonnage de 1 m². Le prélèvement s'effectue à une hauteur de 10 cm du sol;
- transmission de l'échantillon au laboratoire pour évaluation de la masse, de l'humidité et du poids spécifique du grain récolté;
- calcul du rendement.

¹ FADQ, Assurance récolte – Céréales, maïs-grain et protéagineuses – Section 4,321 – Expertise – Échantillonnage maïs-grain, Section 4,322 – Expertise – Échantillonnage Céréales et protéagineuses, disponibles sur le site web : www.fadq.ca.



LÉGENDE :

- Limite de propriété
- Emprise de TransCanada
- Site d'échantillonnage 2015 - Maïs
- Site d'échantillonnage 2015 - Soya

Note: Localisation approximative.

* Cadastre localisé de façon approximative.

	Directeur de projet : Claude Veilleux. ing. & agr.		Date : 2016-01-13	Projet : DOUBLEMENT SAINT-SÉBASTIEN SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015 POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185
	Dessiné par : Patrick Gravel, dess.		3336019pa002.dwg	
	<u>Références :</u> - Géomathèque (photo aérienne HMQ04114 #190) - MRNF, Municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents (2011)			
				Titre : Sites de prélèvement des échantillons de cultures
			Échelle approx. : 1:7 500	Figure: 2.1

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**

Maïs-grain

- culture de type « en rangée »;
- échantillonnage au stade « vitreux » des grains (maturité);
- évaluation du nombre de plants et épis contenus sur chaque site d'une longueur de 3 m;
- prélèvement des épis sur chaque site;
- pesée des épis retenus (stade « vitreux »);
- transmission des échantillons à un laboratoire de recherche agricole pour traitement et évaluation du taux d'humidité du grain et du poids spécifique.

Calcul du rendement des cultures

L'évaluation du rendement des cultures a été effectuée selon les méthodes de calculs de la FADQ (référence mentionnée précédemment). Conformément à celles-ci, les résultats sont présentés sur une base de 15 % d'humidité et une perte à la récolte et à la manutention de 10 % a été considérée. Les résultats obtenus doivent être utilisés sur une base comparative entre les aires évaluées (aire de travail et aire témoin).

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**

3. CONDITION DES SUPERFICIES TOUCHÉES ET EFFICACITÉ DES MESURES D'ATTÉNUATION

Les superficies de travail utilisées sur les lots P-187, P-186 et P-185 ont été visitées en 2015 pour vérifier si les conditions sont demeurées stables par rapport aux années précédentes (2011 à 2014). Les résultats des observations et analyses sont présentés dans la présente section. Des photographies prises durant la saison 2015 sont jointes à l'annexe A.

Cependant, afin de mieux comprendre les observations en lien avec les conditions climatiques de la saison 2015, un aperçu de ces dernières est d'abord présenté. Ce résumé est basé sur l'information fournie par la FADQ².

3.1 CONDITIONS CLIMATIQUES – SAISON 2015

Début de saison

En 2015, l'hiver et le début du printemps, soit mars et avril, ont été plus froids que la moyenne retardant la fonte des neiges et le réchauffement des sols. Le début du mois de mai s'avère quant à lui, clément et favorable aux activités d'ensemencement des cultures de sorte que de façon générale, une grande proportion des semis est réalisée dans la période souhaitée et la levée des cultures se fait plutôt uniformément quoique légèrement retardée. Les pluies abondantes et fréquentes de la dernière partie de mai ont retardé la fin des semis et la croissance des végétaux.

Saison de croissance et de maturation

En juin et juillet, les pluies abondantes et la température plus fraîche que les normales saisonnières ne permettent pas le rattrapage du retard de croissance des cultures. Août s'avère favorable à la croissance des cultures. La température se réchauffe enfin vers la fin du mois, le développement des grandes cultures se poursuit de façon satisfaisante. Les champs de maïs-grain et de soya sont en général très beaux. Les températures demeurent au-dessus des normales de saison en septembre et les cultures mûrissent rapidement atteignant la maturité requise pour le début des récoltes.

Récolte

La récolte du soya est entreprise vers le 20 septembre et les bonnes conditions qui se poursuivent au début d'octobre permettent l'avancement très rapide de l'activité. La récolte du maïs est aussi débutée avant la fin septembre, ce qui s'avère plus tôt que les années précédentes. Toutefois, celle-ci s'échelonne sur tout le mois d'octobre pour se terminer dans la deuxième moitié de novembre.

² Source : Les communiqués « L'état des cultures » publiés par La Financière agricole du Québec – Saison 2015; site web : www.fadq.ca

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**

Bilan

La saison 2015 a été caractérisée par des conditions variables : un démarrage un peu lent, une progression de la croissance plutôt normale et une maturation atteinte en septembre et octobre permettant la récolte des grains dans de bonnes conditions. De façon générale, en 2015, les rendements de soya et de maïs sont supérieurs aux moyennes régionales. La qualité du soya est bonne alors que celle du maïs est supérieure à la moyenne.

3.2 CONDITIONS GÉNÉRALES DES TERRES**3.2.1 Drainage de surface et souterrain**

Des visites visant à diagnostiquer des problématiques potentielles et établir un constat de l'état du terrain, ont été réalisées le 10 juillet, le 28 août, le 2 octobre et le 21 octobre 2015, soit deux visites pendant la période de croissance végétative et en fin de saison, à la période des récoltes.

Activités réalisées

En date du 10 juillet, une investigation d'un drain souterrain localisé sur le lot P-187 a été réalisée par une équipe technique spécialisée en drainage souterrain en présence d'un technologiste agricole d'UDA. Un représentant de TransCanada était également présent pendant la réalisation de ces travaux. L'investigation était requise étant donné la présence d'un trou à proximité de l'emprise. L'investigation a démontré qu'un rongeur était responsable d'une perforation sur le drain et la réparation appropriée a été immédiatement exécutée même si le drain était localisé hors de l'emprise et des superficies de travail. La propriétaire a toutefois refusé qu'une vérification plus approfondie soit effectuée à ce moment, car elle voulait éviter d'écraser la culture en place. TransCanada s'engageait à compenser la perte de récolte attribuable à la réalisation de cette activité.

Observations réalisées en 2015

Les observations, lors de la première visite de juillet, ont d'abord permis de constater que la majeure partie des lots visés par le suivi avait été semée en soya dans une période favorable en mai 2015 (lots P-187, P-186 au sud du cours d'eau Labonté et P-185). Lors de la première visite, la culture y présentait une belle apparence. Sans être parfaitement uniforme selon les secteurs des parcelles suivies, la culture était partout en santé et dans un stade de développement adéquat pour la période de la saison. Seul un secteur localisé sur le lot P-185 montrait un certain retard de croissance du soya en raison d'un excès d'humidité suite aux pluies abondantes et fréquentes de juin 2015. L'aire présentant un excès d'humidité correspond à une microdépression d'une superficie d'environ 375 m². De plus, cette microdépression se situe à l'intérieur d'une dépression plus étendue, le tout étant relié à la topographie naturelle. Cette situation jumelée à la nature argileuse des sols entraîne le drainage déficient observé à cet endroit. Dans ce contexte, cette situation ne peut être entièrement corrigée par du nivellement et c'est la raison pour

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**

laquelle plusieurs puits de drainage des eaux de surface (avec copeaux de bois en surface) ont déjà été aménagés dans cette dépression naturelle afin d'améliorer le drainage et l'évacuation de l'eau de surface. Le fonctionnement des puits existants a été vérifié et ils sont tous fonctionnels, contribuant ainsi à l'amélioration de l'évacuation de l'eau de surface, comparativement aux conditions préconstruction.

Par ailleurs, sur les autres superficies, il a été constaté que le nivellement réalisé en 2013 par l'exploitant agricole suite à une entente intervenue avec TransCanada, a amélioré le drainage de surface.

Ensemencée dans la partie du lot 186 située au nord du cours d'eau, la culture de maïs-grain était quant à elle, à un stade de développement un peu moins avancé que celui auquel on pourrait s'attendre à cette période de la saison. Selon les informations recueillies auprès de la propriétaire, les conditions climatiques subies en mai ont retardé la réalisation de l'ensemencement ce qui explique le stade observé de la culture.

Les observations colligées lors de la première visite (juillet 2015) ont été :

- la topographie naturellement irrégulière et vallonnée du terrain favorise l'accumulation d'eau en quelques points bas surtout en période de pluies abondantes;
- les dépressions ont été atténuées par les travaux de nivellement et se démarquent moins que par les années passées. Certaines demeurent repérables sur la zone de travail, mais aussi hors de la zone de travail, notamment sur le lot P-185, et pourraient difficilement être éliminées complètement compte tenu de la microtopographie naturelle du terrain;
- le nivellement a amélioré les conditions de drainage de surface à la grandeur des lots visés (P-187, P-186 et P-185) et le sol est généralement sec lors de la première visite en juillet;
- on observe à quelques endroits des ornières, mais elles sont peu profondes et la culture à proximité n'est pas affectée;
- sur le lot P-185, on observe une zone circonscrite (25 m x 15 m) excessivement humide sur l'emprise, mais aussi touchant l'aire avoisinante;
- de façon générale l'apparence des cultures est bonne, relativement uniforme et aucune déficience particulière de la culture de soya n'a été observée;
- la partie du lot 186 consacrée à la culture du maïs (au nord du cours d'eau Labonté) présente un certain retard de croissance par rapport à la période de la saison. De plus, en bordure du cours d'eau, à l'entrée de la parcelle, les plants sont plus courts et moins vigoureux dans l'emprise et hors de celle-ci. Cette portion de la parcelle est généralement plus compactée puisqu'elle subit à répétition les passages de la machinerie agricole exécutant les opérations culturales.

Lors de la deuxième visite en août, les observations suivantes ont été notées :

- la croissance de la culture du soya s'est poursuivie et les bonnes conditions climatiques du mois d'août ont favorisé, comme partout dans le sud de la province une croissance végétative exceptionnelle. Les plants atteignent des hauteurs record et de nombreuses gousses porteuses de graines sont observées. À cette date, le rendement s'annonce très bon;

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**

- dans les parcelles, la culture de soya n'est pas parfaitement uniforme : de légères variations de densité et de hauteur des plants sont observées, mais partout le rendement attendu s'annonce satisfaisant. Ces variations sont observées indépendamment de la localisation sur l'emprise ou hors de celle-ci;
- le secteur excessivement humide observé en juillet sur le lot P-185 (environ 25 m x 15 m) montre encore des traces d'humidité en surface. La culture y est beaucoup moins dense, les plants sont courts et présentent peu de gousses qui sont aussi plus petites;
- sur la partie du lot P-186 située au nord du cours d'eau, la culture de maïs-grain est plutôt inégale surtout dans la partie située à l'entrée du champ. Dans l'aire de travail, mais aussi un peu à l'extérieur de celle-ci, la culture n'est pas uniforme en hauteur et en vigueur.

Les observations suivantes concernant l'état du drainage de surface et l'état des cultures ont été colligées lors des visites pour l'évaluation des rendements des cultures en octobre :

- très peu de zones excessivement humides ont été observées lors des deux visites;
- la maturation des cultures s'est déroulée dans les standards de la saison 2015 : le soya est rapidement prêt à être récolté;
- la culture de soya n'est pas parfaitement homogène dans l'ensemble de la superficie des lots, même hors de l'influence de la zone de construction, mais partout, les rendements semblent varier de très satisfaisants à satisfaisants sauf dans la zone très circonscrite du lot P-185 affectée par l'excès d'humidité où le rendement est plus faible, mais sur une superficie restreinte;
- la culture de maïs est demeurée très variable dans la partie faisant l'objet du suivi : les plus petits plants observés en août n'ont produit que de très petits épis. À l'entrée de la parcelle et en bordure du cours d'eau, des plants très affectés sont aussi observés hors de l'aire de travail (témoin).

Durant la saison 2015, des constats concernant le système de drainage souterrain ont aussi été effectués :

- tous les puits de captage des eaux de surface sont fonctionnels;
- une réparation du drain (collecteur) sur le lot P-187 a été effectuée à l'été.

3.3 SUIVI DES CULTURES POUR 2015

3.3.1 Mode d'analyse des résultats

De nombreux facteurs influencent le rendement des cultures, notamment les conditions climatiques et les méthodes culturales des exploitants. Ainsi, l'application de fertilisants et amendements, la variété de semences, l'utilisation ou non de pesticides, la dose de semis, la date de semis, etc. ont un impact direct sur les rendements. Également selon les sols, les cultures en place et les caractéristiques d'aménagement du terrain (drainage de surface et/ou souterrain), les rendements des cultures peuvent présenter des variations. Il est toutefois considéré que les cultures sont soumises aux mêmes facteurs d'influence à

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**

l'intérieur d'un même champ même si certaines zones des champs, telles que les bordures de fossés et les « bouts de champs », sont habituellement affectées de rendements moindres à cause du passage fréquent de la machinerie agricole.

Par ailleurs, nous avons été informés, lors de la visite d'évaluation du rendement, que plus d'une variété de maïs était semée sur les lots suivis, ce qui ajoute un facteur d'influence des rendements.

L'analyse comparative des résultats a été utilisée pour établir les variations de rendement pour une même culture selon la localisation dans l'aire témoin ou l'aire de travail (aire de tranchée + aire de circulation/espace additionnel). Le rendement de l'aire de travail est un rendement pondéré obtenu à partir du rendement de l'aire de circulation/espace additionnel et celui de l'aire de tranchée, le tout pondéré selon la proportion de la largeur de chacune de ces aires dans la zone de travail, soit : 6 m pour l'aire de tranchée et 24 m pour l'aire de circulation/espace additionnel. Pour une même culture récoltée sur plus d'un lot, les rendements mesurés sont ensuite pondérés en fonction de la longueur de l'emprise sur les lots. Les observations réalisées au terrain ont permis de cibler certains facteurs ayant pu avoir un effet sur les résultats obtenus, lesquels facteurs ont alors fait l'objet d'analyse et de discussions.

3.3.2 Résultats et analyses

Soya

Cette culture était présente le long de l'emprise sur la portion du lot P-187 au nord du cours d'eau Labonté et sur les portions des lots P-186 et P-185 localisées au sud du cours d'eau. Chacun des lots a été considéré en tant que secteur d'échantillonnage distinct, sur lesquels trois ou quatre stations d'évaluation du rendement ont été positionnées. Le tableau 3.1 indique les résultats obtenus pour la culture de soya.

Tableau 3.1 Suivi agricole 2015 – Évaluation du rendement de la culture de soya sur les lots P-187, P-186 et P-185

Lot	Date	RENDEMENT (kg/ha)				
		Aire de tranchée	Aire de circulation/espace additionnel	Moyenne pondérée ⁽¹⁾	Aire témoin	Écart (%)
P-185	2015-10-02	3 072	4 322	4 072	3 632	+ 12
P-186	2015-10-02	3 832	3 321	3 424	3 858	- 11
P-187	2015-10-02	3 130	3 989	3 817	3 666	+ 4
Moyenne pondérée⁽²⁾ :		3 374	3 809	3 722	3 729	- 0,2

⁽¹⁾ : Pondération en fonction de la proportion de l'aire dans la zone de travail.

⁽²⁾ : Pondération en fonction de la longueur de l'emprise sur le lot.

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**

Les rendements de soya mesurés sur les lots P-187, P-186 et P-185 en 2015 correspondent dans l'ensemble à de très bons rendements se situant généralement au-dessus des rendements moyens régionaux. On observe toutefois une légère variation des rendements entre les lots et entre les aires échantillonnées qui correspondent aux variations observées dans la culture lors des visites des parcelles durant la saison. En 2015, il s'avère même que l'écart de rendement global, une fois les écarts des segments pondérés en fonction de la longueur de chacun, ne soit que très faiblement négatif (- 0,2 %). Il apparaît de plus que ces variations sont présentes entre les parcelles et les lots sans que les effets puissent être reliés aux travaux de construction du gazoduc.

Les résultats obtenus démontrent aussi que les rendements mesurés vis-à-vis les aires de tranchée et de circulation/espace additionnel, présentent un écart qui est rarement important puisqu'il est inférieur à 12 %, parfois négatif, mais plus souvent positif, par rapport aux rendements de l'aire témoin.

Malgré les observations réalisées durant la saison sur le lot P-185, les meilleurs rendements de soya ont été mesurés dans l'aire de travail (circulation/espace additionnel et tranchée) sur ce lot, ce qui n'est pas le cas pour le rendement mesuré sur l'aire témoin. Ceci concorde avec le fait que la problématique observée touchait une aire très circonscrite dont l'effet sur le rendement global demeure peu significatif. C'est sur le lot P-185 que l'écart (positif) entre le rendement pondéré de l'aire de travail et le rendement de l'aire témoin est le plus important.

De plus, selon les informations obtenues de la propriétaire, au moins deux variétés différentes de soya auraient été ensemencées sur certains des trois lots, ce qui peut avoir contribué à la variation observée (notamment sur le lot P-185) des rendements entre les différentes aires et entre les lots.

Par ailleurs, les écarts mesurés en 2015 pour le rendement des cultures de soya sur ces lots sont moins importants que ceux mesurés en 2014 pour la culture de maïs (sur les mêmes superficies). Les écarts en 2014 variaient entre - 11 % et + 17 % pour une moyenne pondérée sur l'ensemble du tracé sur cette propriété, de + 8 % comparativement à - 0,2 % en 2015. Les résultats indiquent que les écarts observés sont plutôt causés par les variations de rendements observées à l'intérieur des lots, et non associés à un effet des travaux. Rappelons que l'objectif final est de n'avoir aucun écart négatif de rendement entre les aires de travail utilisées durant la construction et les aires voisines retenues comme témoin.

Maïs-grain

La culture du maïs-grain était présente sur la portion du lot P-186 localisée au nord du cours d'eau Labonté. Deux stations d'échantillonnage ont été établies sur ce très court segment afin d'évaluer et comparer les rendements. Le tableau 3.2 indique les résultats obtenus pour la culture de maïs-grain.

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**

Tableau 3.2 Suivi agricole 2015 – Évaluation du rendement de la culture de maïs-grain sur le lot P-186

Lot	Date	RENDEMENT (kg/ha)				
		Aire de tranchée	Aire de circulation/espace additionnel	Moyenne pondérée ⁽¹⁾	Aire témoin	Écart (%)
P-186	2015-10-21	2 219	6 234	5 431	5 983	- 9

(1) : Pondération en fonction de la proportion de l'aire dans la zone de travail.

Une importante variation des rendements a été mesurée entre l'aire de tranchée et les aires de circulation/espace additionnel et témoin. Bien que le rendement obtenu sur l'aire de circulation/espace additionnel soit légèrement supérieur à celui de l'aire témoin, le rendement pondéré sur l'aire de travail présente un faible écart négatif d'environ 9 % avec celui mesuré sur l'aire témoin. Compte tenu de la superficie concernée sur cette partie de lot (P-186), un écart de 9 % de rendement tel que mesuré, correspond à une perte de revenu d'environ 45 \$. Par ailleurs, les rendements obtenus en 2015, quelle que soit l'aire évaluée, se situent sous la moyenne régionale, ce qui s'explique en partie par la localisation des aires évaluées en bordure du cours d'eau Labonté et à l'entrée de la parcelle où de nombreux passages de la machinerie agricole contribuent à la compaction des sols. Aussi, l'ensemencement retardé au printemps par les conditions météorologiques ne favorise pas l'atteinte des rendements optimaux. Cependant, les observations réalisées lors des diverses visites ont montré qu'il y avait une problématique particulière ayant affecté la culture à l'entrée de la parcelle indépendamment de la localisation sur l'emprise ou hors de celle-ci. En effet, chaque aire évaluée a présenté au moins une station de mesure dont le rendement mesuré était très faible à cause des plants plus courts, chétifs et portant des épis très petits ou encore sans épi. Hors de cette zone circonscrite à l'entrée du champ, le champ présentait une belle apparence et une homogénéité satisfaisante.

À titre de comparaison, la culture sur ce segment en 2014 était du soya et les rendements avaient été plus près des rendements moyens régionaux. L'écart calculé entre le rendement de l'aire de travail et celui de l'aire témoin était d'environ 12 %, mais positif. En 2015, cet écart est du même ordre de grandeur, mais plutôt négatif, mais les rendements sur toutes les aires évaluées ont été affectés par une cause non identifiée, non reliée aux travaux réalisés par TransCanada en 2008 et 2009.

3.4 STABILITÉ DU LIT, DES BERGES ET DES TALUS DU COURS D'EAU LABONTÉ

En 2010, des travaux correcteurs avaient été réalisés pour corriger deux affaissements mineurs survenus le long des berges du cours d'eau Labonté. Les suivis effectués dans les dernières années avaient permis de constater que la condition du cours d'eau était demeurée stable depuis la réalisation des travaux de stabilisation. Les observations réalisées en 2015 confirment cette stabilité et aucune intervention corrective n'est requise aux abords de ce cours d'eau.

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**

3.5 ÉROSION DES SOLS, CAPACITÉ PORTANTE ET MAUVAISES HERBES

Le reprofilage des terres a été amélioré en partie par les travaux de nivellement réalisés par l'exploitant agricole. Également, les observations effectuées indiquent qu'il n'y a pas de signes de déficience de la capacité portante du sol au-dessus de la tranchée.

Des mauvaises herbes étaient présentes sur la zone de travail et hors de celle-ci, mais sans excès. Des plants isolés d'abutilon ont également été observés sur la zone de travail.

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**

4. CONCLUSION

Le suivi environnemental postconstruction réalisé en 2015 permet de conclure que les lots P-187, P-186 et P-185 ont été l'objet de certaines observations ou déficiences relatives au drainage de surface, mais que globalement, l'état du nivellement des terrains semble s'être amélioré. Les déficiences qui subsistent ne sont pas directement liées à l'exécution des travaux de construction du projet « Doublement Saint-Sébastien » durant les saisons 2008 et 2009, ni restreintes à la zone de travail.

Le suivi des cultures de soya implantées sur les aires de travail utilisées lors de la construction indique qu'il y a des variations de rendement entre les aires de travail et les aires adjacentes utilisées comme témoins. Dans l'ensemble toutefois, le rendement pondéré mesuré dans l'aire de travail est équivalent à celui de l'aire témoin. Des variations de rendements ont aussi été mesurées sur les trois lots touchés (lots P-187, P-186 et P-185), indépendamment de la zone de construction. Les résultats obtenus en 2015 démontrent que les travaux de construction n'occasionnent pas de pertes de rendement sur la propriété. Les variations mesurées sont davantage causées par des facteurs externes comme la topographie naturelle irrégulière du terrain qui est, dans certaines conditions météorologiques, à l'origine de l'évacuation déficiente des eaux de surface et du maintien de conditions humides dans certains secteurs. Toutefois, en 2015, ces conditions météorologiques n'ont pas été réunies en tout temps durant la saison de sorte que, globalement, sur la majeure partie de la superficie cultivée en soya, les rendements ont été très bons, se situant généralement au-dessus des rendements moyens régionaux.

Sur le court segment de l'emprise localisé sur le lot P-186 (nord du cours d'eau Labonté), des conditions défavorables à la croissance de la culture du maïs-grain ont été observées en bordure du cours d'eau et à l'entrée de la parcelle, notamment à cause de la compaction vraisemblable des sols causée par le passage répété de la machinerie agricole sur l'emprise ainsi qu'à l'extérieur de celle-ci (zone témoin). Cette condition explique en partie les faibles rendements mesurés.

Les travaux de nivellement réalisés en 2013 par l'exploitant agricole suite à une entente intervenue avec TransCanada et l'aménagement des nombreux puits de captage des eaux de surface réalisé en 2010, 2011 et 2013 ont contribué à l'amélioration des conditions générales de culture sur les aires de travail en améliorant constamment l'efficacité du drainage de surface. Le suivi 2015 indique que les puits de captage permanents ont permis de minimiser l'accumulation temporaire d'eau en surface des sols, même en période de pluies abondantes. De même, les travaux de nivellement ont atténué les dépressions et amélioré l'évacuation des eaux de surface.

Il apparaît donc que les mesures correctives mises en place par TransCanada depuis la fin des travaux de construction en 2009, ont permis d'offrir aux sols des aires de travail, des conditions de culture similaires aux parties des lots non touchés par le projet Doublement Saint-Sébastien et que les variations résiduelles observées sont majoritairement causées par des facteurs externes.

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**

Le cours d'eau Labonté est demeuré stable depuis l'exécution des travaux correcteurs en 2010. L'investigation d'un affaissement localisé hors de l'aire de travail et vraisemblablement à proximité d'une composante du système de drainage souterrain a été effectuée telle que planifiée et les correctifs appropriés ont été apportés afin de réparer la perforation du drain (lot P-187) causée par un rongeur. Celle-ci était localisée hors de l'emprise de TransCanada.

Étant donné l'ensemble des observations réalisées en 2015 et des résultats de l'évaluation des rendements comparatifs des cultures, il est considéré qu'aucune mesure corrective supplémentaire n'est requise par TransCanada pour améliorer les conditions de cultures sur l'emprise. En effet, il a été démontré pour une deuxième année consécutive qu'il n'y a pas d'écart de rendement significatif entre les aires de travail et les aires avoisinantes (témoin) qui pourrait justifier de telles mesures. Ainsi, un suivi systématique de l'état des terrains et des cultures n'est pas requis en 2016.

Le 22 janvier 2016

3336-019_RAEF014_SUIVI POSTCONSTRUCTION 2015_LOTS 185-186-187_2016-01-22.DOCX

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**

ANNEXES

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**

ANNEXE A

Photographies : Aspect général des sols et cultures - Saison 2015

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**



Lot P-187 (portion ouest du lot) – Post-levée du soya – Vue vers le sud-est
à partir de la limite du lot, 10 juillet 2015



Lot P-187 (portion ouest du lot) – Post-levée du soya – Vue vers le nord-ouest
à partir du fossé central, 10 juillet 2015

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**



Lot P-187 (portion centrale du lot) – Post-levée du soya – Vue vers le nord,
10 juillet 2015



Lot P-187 (portion est du lot) – Post-levée du soya – Vue vers le nord-ouest
à partir de la limite du lot, 10 juillet 2015

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**



Lot P-186 (au nord du cours d'eau Labonté) – Post-levée du maïs -
Vue vers le nord, 10 juillet 2015



Lot P-186 (au nord du cours d'eau Labonté) – Post-levée du maïs -
Vue vers le sud-est, 10 juillet 2015

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**



Lot P-186 (au sud du cours d'eau Labonté) – Post-levée du soya -
Vue vers le sud, 10 juillet 2015



Lot P-186 (au sud du cours d'eau Labonté) – Post-levée du soya -
Vue vers le nord-ouest, 10 juillet 2015

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**



Lot P-186 (au sud du cours d'eau Labonté) – Post-levée du soya -
Présence d'une ornière peu profonde, 10 juillet 2015



Lot P- 185 – Post-levée du soya – Vue vers le sud,
10 juillet 2015

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**



Lot P-185 – Post-levée du soya – Vue vers le nord-ouest -
Secteur affecté par l'excès d'humidité, 10 juillet 2015



Lot P-185 – Post-levée du soya – Vue vers le nord-ouest - Présence d'une
ornière, 10 juillet 2015

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**



Lot P-185 – Post-levée du soya – Vue vers le nord-ouest,
10 juillet 2015



Lot P-187 (portion ouest du lot) –Soya – Vue vers le sud, 28 août 2015

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**



Lot P-187 (portion ouest du lot) – Soya – Vue vers le sud-est, 28 août 2015



Lot P-187 (portion centrale du lot) – Soya – Vue vers le nord
à partir du fossé central, 28 août 2015

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**



Lot P-187 (portion est du lot) – Soya – Vue vers le nord-ouest
à partir de la limite du lot, 28 août 2015



Lot P-186 (au nord du cours d'eau Labonté) – Maïs-grain - Vue vers
le nord-ouest, 28 août 2015

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**



Lot P-186 (au nord du cours d'eau Labonté) – Maïs-grain - Aire de travail (tranchée), 28 août 2015



Lot P-186 (au sud du cours d'eau Labonté) – Soya - Vue vers le sud, 28 août 2015

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**



Lot P-186 (au sud du cours d'eau Labonté) – Soya - Près de la limite est du lot - Vue vers le nord-ouest, 28 août 2015



Lot P- 185 – Soya – Secteur affecté par l'excès d'humidité, 28 août 2015

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**



Lot P-185 (portion est du lot) – Soya – Vue vers le sud-est - À partir du centre du lot, 28 août 2015



Lot P-185 – Soya – Vue vers le nord-ouest, 28 août 2015

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**



Lot P-187 – Soya à maturité - Aire de travail (circulation),
2 octobre 2015



Lot P-186 (au sud du cours d'eau Labonté) – Soya à maturité - Aire de
travail (tranchée), 2 octobre 2015

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**



Lot P-186 (au sud du cours d'eau Labonté) – Soya à maturité -
Aire témoin, 2 octobre 2015



Lot P-185 – Soya à maturité - Aire de travail (tranchée), 2 octobre 2015

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**



Lot P-185 – Soya à maturité - Aire témoin, 2 octobre 2015



Lot P-185 – Soya à maturité - Secteur affecté d'excès
d'humidité, 2 octobre 2015

RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185



Lot P-185 – Soya à maturité - Secteur affecté
d'excès d'humidité, 2 octobre 2015



Lot P-186 (nord du cours d'eau Labonté) – Épis de maïs -
Aire de travail (tranchée), 21 octobre 2015

RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185



Lot P-186 (nord du cours d'eau Labonté) – Épis de maïs -
Aire de travail (circulation), 21 octobre 2015



Lot P-186 (nord du cours d'eau Labonté) – Épis de maïs -
(Aire témoin), 21 octobre 2015

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**

ANNEXE B

Photographies : Investigation et réparation du drain
Lot P-187

RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185



Lot P-187 – Perforation du drain agricole par un rongeur, 10 juillet 2015



Lot P-187 – Réparation du drain agricole, 10 juillet 2015

**RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL POSTCONSTRUCTION 2015
POUR LES LOTS P-187, P-186 ET P-185**



Lot P-187 – Remise en état du site, 10 juillet 2015